

Direction Nationale du Scrabble Classique

COMBINÉ SCRABBLE CLASSIQUE/SCRABBLE DUPLICATE

Objectif : proposer une compétition qui permet de jouer dans les deux formules de jeu

Principe : deux tournois successifs sont disputés

- Le premier en Scrabble Classique, selon la formule « classique »
- Le second en Scrabble Duplicate, sous forme d'un TH2 Semi-rapide

A l'issue du tournoi classique, les joueurs reçoivent, selon leur performance (voir ci-dessous) un bonus B qui viendra s'ajouter au score S réalisé en Duplicate.

Homologation des tournois :

Les deux tournois sont homologables, avec un classement spécifique, indépendant des bonus. Ils répondent aux règles d'homologation des deux disciplines avec :

- Le cumul des droits d'inscription
- Une dotation unique attribuée exclusivement sur le classement du combiné (B+S), indépendamment d'un éventuel lot commun.

Les deux tournois ne sont ouverts qu'aux joueurs participant au Combiné, et l'attribution des tables pour le TH2 Duplicate sera effectuée en fonction du classement du Combiné.

Pour la saison 2011-2012, la demande d'homologation est soumise à l'accord de la DNSC.

Bonus :

A l'issue du Tournoi Classique un bonus B est attribué à chaque vainqueur en fonction de ses performances :

$$B = 20G + 10E + 2(N+1-P)$$

Avec :

G= nombre de matchs gagnés par le joueur

E=nombre de matchs nuls réalisés par le joueur

N=nombre de joueurs

P=place finale du joueur

A titre d'exemple, dans un tournoi disputé par 22 joueurs :

Le joueur A remporte le tournoi Classique, avec 5 victoires ; $B = 5 \times 20 + 2 \times (22 + 1 - 1) = 144$

Le joueur B termine 2^{ème} avec 4 victoires ; $B = 4 \times 20 + 2 \times (22 + 1 - 2) = 122$, soit un handicap de 22 points par rapport au joueur A

Le joueur C termine 3^{ème} avec 3 victoires ; $B = 3 \times 20 + 2 \times (22 + 1 - 5) = 96$, soit un handicap de 48 points par rapport au joueur A

Projet du 16/09/2011